bulletin épidémiologique hebdomadaire

BEH

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Solidarité, de la Santé

et de la Protection sociale

Direction générale de la Santé

SIDA et personnel soignant : p. 207.
Risque d'exposition au sang pour le personnel soignant : p. 209.
Grippe B : p. 211.
L'échinococcose alvéolaire : p. 211.

N° 49/1990

10 décembre 1990

ENQUÊTE

SIDA ET PERSONNEL SOIGNANT

LOT F.*, BOUVET E.**, LAPORTE A.*

L'augmentation du nombre de sujets porteurs du V.I.H. (asymptomatiques ou SIDA) et la multiplication des sites de prise en charge de ces sujets font que le personnel soignant de tout établissement de soins est exposé au risque d'infection V.I.H. dans l'exercice de son travail. Ce risque est faible puisqu'il est estimé, par le C.D.C. aux U.S.A. à 0,4 % après exposition par piqûre (1).

Une trentaine de cas documentés de transmission du V.I.H. à un membre du personnel de santé ont été publiés dans le monde. En France, aucune publication n'a recensé le nombre de cas de contamination professionnelle.

L'analyse des cas de SIDA déclarés chez les personnes exerçant une profession de santé sera présentée ici.

Les objectifs de cette étude sont :

— d'analyser les caractéristiques socio-démographiques des cas de SIDA déclarés chez des professionnels de santé et de les comparer à celles des cas de SIDA déclarés dans le reste de la population active (chômeurs, inactifs et retraités exclus) ;

— d'étudier les cas de SIDA déclarés chez des personnels de santé pour lesquels le mode de contamination est indéterminé.

MÉTHODES

287 cas de SIDA survenus chez des professionnels de santé potentiellement exposés ont été enregistrés à la D.G.S. au 31 mars 1990, depuis la mise en place de la surveillance.

Sont considérés comme professionnels de santé potentiellement exposés, les personnes exerçant une profession médicale ou paramédicale pouvant conduire à un contact direct avec du sang ou avec un liquide biologique d'un malade.

Les personnes ayant cessé leur activité avant 1975 ont été exclues.

Ces cas ont été analysés au cours du temps en fonction de leur type d'activité professionnelle, leur sexe, leur âge, leur mode de contamination et leur région de domicile.

6 cas déclarés chez des professionnels de santé retraités ont été exclus des analyses comparatives entre les cas de SIDA déclarés chez le personnel soignant ($n = 281$) et les cas de SIDA déclarés dans le reste de la population active.

Lorsque le mode de contamination n'était pas connu, une enquête a été réalisée auprès des médecins déclarants. Un questionnaire complet sur les facteurs de risque mais aussi sur l'origine ethnique, l'état matrimonial, les lieux de travail successifs, la notion d'un accident potentiellement contaminant, les antécédents de maladies sexuellement transmissibles, les voyages à l'étranger et les pathologies SIDA successivement présentées, a permis de préciser les cas où le mode de contamination pouvait être professionnel.

I. Analyse des cas

Les cas de SIDA déclarés chez le personnel soignant, en activité au moment du diagnostic, représentent 4,3 % (281/6 559) des cas de SIDA déclarés chez l'ensemble des personnes exerçant une profession.

Si on estime les professions médicales et paramédicales à 900 000 personnes en France (2), le pourcentage de soignants parmi l'ensemble de la population active se situerait autour de 4,3 % (900 000/21 000 000).

Les professions médicales et paramédicales ne sont donc pas surreprésentées parmi les cas de SIDA déclarés.

Parmi l'ensemble des sujets atteints de SIDA, exerçant une activité, la part des professionnels de santé est stable au cours du temps, autour de 4 %.

Type d'activité

Les médecins (étudiants et internes compris) représentent 31 % des cas de SIDA déclarés chez le personnel soignant, les infirmiers(ières) 28 % des cas, les aides-soignants(tes) 20 % des cas, les agents hospitaliers 8 %.

Les parts relatives des autres professionnels de santé sont respectivement de 6 % pour les dentistes, de 5 % pour les biologistes et de 1 % pour les kinésithérapeutes.

La comparaison du pourcentage de médecins parmi les cas de SIDA déclarés chez le personnel soignant (31 %) avec le pourcentage de médecins (étudiants et internes compris) parmi l'ensemble de la population soignante active (20 %, 180 000/900 000), montre une surreprésentation de cette profession.

De même, les infirmières sont sous-représentées : 28 % d'infirmières parmi les cas de SIDA déclarés chez le personnel soignant contre 35 % (306 000/900 000) d'infirmières parmi la population active soignante globale.

L'analyse des cas de SIDA par type de profession et par année de diagnostic ne montre pas de tendance significative. On observe uniquement une tendance à la baisse entre 1985 et 1989 du nombre de cas déclarés chez les médecins par rapport à l'ensemble des professions soignantes.

Sexe

Les 281 cas se répartissent en 51 femmes et 230 hommes, soit un sexe ratio (H/F) de 4,5. Cette répartition est significativement différente du sexe ratio des cas de SIDA déclarés dans le reste de la population active qui est de 13,5 [5 845/433] ($p < 0,001$). Cette différence peut s'expliquer par la prédominance des femmes chez les professionnels de santé, notamment chez les infirmières et les aides soignantes.

La répartition des cas de SIDA en fonction du type d'activité et du sexe est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1. — **Répartition des cas de SIDA chez le personnel soignant par type d'activité professionnelle et par sexe**
(31 mars 1990)

Type d'activité	Sexe		Total
	F	M	
Médecins	3 (5,9)	83 (36,1)	86 (30,6)
Infirmiers	24 (47,0)	56 (24,3)	80 (28,5)
Aides-soignants	17 (33,3)	40 (17,4)	57 (20,3)
Agents hospitaliers	3 (5,9)	21 (9,1)	24 (8,5)
Dentistes	1 (2,0)	17 (7,4)	18 (6,4)
Biologistes	3 (5,9)	10 (4,3)	13 (4,6)
Kinésithérapeutes	0 (0,0)	3 (1,3)	3 (1,1)
Total	**51 (100,0)**	**230 (100,0)**	**281 (100,0)**

* Division SIDA, direction générale de la Santé.
** Hôpital Bichat - Claude-Bernard.

(1) Marcus R and the CDC Cooperative Needlestick Surveillance Group. N. Engl. *J. Med.* 1988; 319 : 1118-1123.

(2) *Source* S.E.S.I. : Les établissements d'hospitalisation privés en 1988.
Les hôpitaux publics en 1988.
Les professions de santé au 1er janvier 1988.

La publication d'un article dans le *B.E.H.* n'empêche pas sa publication ailleurs. Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leur(s) auteur(s) et peuvent être reproduits sans copyright avec indication de la source.

Une forte prédominance masculine se retrouve globalement, et notamment chez les médecins, les infirmiers(ières) et les aides-soignants(tes). La comparaison de cette répartition avec les sexe ratio des différentes professions de santé de la population active globale montre une surreprésentation des hommes parmi les cas de SIDA déclarés.

Âge

L'âge moyen au diagnostic est de 36 ans pour les cas de SIDA déclarés chez le personnel soignant et de 37,3 ans pour les cas déclarés dans le reste de la population active.

L'âge médian est de 36 ans chez les médecins, de 34 ans chez les infirmières et de 33 ans chez les aides-soignants et les agents hospitaliers. Ces différences d'âge peuvent s'expliquer notamment par des différences d'âge moyen d'exercice de la profession et par la répartition différente des groupes de transmission selon le type d'activité.

Groupe de transmission

La répartition des cas de SIDA chez le personnel soignant en fonction du groupe de transmission et du type d'activité est présentée dans le tableau 2.

Tableau 2. — **Répartition des cas de SIDA chez le personnel soignant par groupe de transmission et par type d'activité professionnelle** (31 mars 1990)

Groupe de transmissions	Type d'activité							
	Médecins	Infirmiers	Aides-soignants	Agents hospitaliers	Dentistes	Biologistes	Kinési-thérapeutes	Total
1. Homo-bisexuels	71 (82,5)	45 (56,2)	35 (61,4)	13 (54,2)	14 (77,8)	9 (69,2)	3 (100,0)	190 (67,6)
2. Toxicomanes	4 (4,6)	5 (6,2)	7 (12,3)	5 (20,8)	0 (0,0)	3 (23,1)	0 (0,0)	24 (8,5)
3. 1 et 2	0 (0,0)	1 (1,2)	2 (3,5)	0 (0,0)	0 (0,0)	0 (0,0)	0 (0,0)	3 (1,1)
4. Hémophiles	0 (0,0)	1 (1,2)	1 (1,7)	1 (4,2)	0 (0,0)	0 (0,0)	0 (0,0)	3 (1,1)
5. Hétérosexuels	1 (1,2)	15 (18,7)	6 (10,5)	3 (12,5)	0 (0,0)	1 (7,7)	0 (0,0)	26 (9,2)
6. Transfusés	2 (2,3)	5 (6,2)	2 (3,5)	2 (8,3)	2 (11,1)	0 (0,0)	0 (0,0)	13 (4,6)
7. Indéterminés	8 (9,3)	8 (10,0)	4 (7,0)	0 (0,0)	2 (11,1)	0 (0,0)	0 (0,0)	22 (7,8)
Total	**86** (100,0)	**80** (100,0)	**57** (100,0)	**24** (100,0)	**18** (100,0)	**13** (100,0)	**3** (100,0)	**281*** (100,0)

* Les 6 professionnels de santé retraités, avec leur type d'activité et leur mode de contamination sont : 1 médecin transfusé, 2 infirmières transfusées et 3 aides-soignants, l'un homosexuel, l'autre hétérosexuel et le dernier transfusé.

L'homo-bisexualité est le mode de contamination retrouvé chez 82,5 % des médecins.

Dans le groupe des infirmiers(ières), 56 % sont homo-bisexuels, 19 % sont hétérosexuels et 6 % toxicomanes.

Pour les aides-soignants et les agents hospitaliers, les distributions des modes de contamination sont voisines.

La répartition des cas de SIDA déclarés chez les professionnels de santé et dans le reste de la population active en fonction du groupe de transmission est présentée dans le tableau 3.

Tableau 3. — **Répartition des cas de SIDA chez le personnel soignant et des cas de SIDA dans le reste de la population active par groupe de transmission** (31 mars 1990)

Groupe de transmission	Personnel soignant $n = 281$	Population active non soignante $n = 6\,278$
	%	%
1. Homo-bisexuels	67,6	65,9
2. Toxicomanes	8,5	12,3
3. 1 et 2	1,1	1,7
4. Hémophiles	1,1	1,2
3. Hétérosexuels	9,2	8,6
6. Transfusés	4,6	3,6
7. indéterminés	7,8	6,5
Total	**100**	**100**

La distribution des modes de contamination des cas chez les professionnels de santé ne diffère pas de celle observée pour les cas déclarés dans le reste de la population active.

Région de domicile

La répartition des cas de SIDA chez le personnel soignant en fonction de leur région de domicile ne diffère pas de celle de l'ensemble de la population active.

48 % des cas déclarés concernent des malades domiciliés en Île-de-France. La région Provence - Alpes - Côte d'Azur totalise 11 % des cas déclarés en France, la région Rhône - Alpes 6 % et la région Aquitaine 4 %.

II. Analyse des cas indéterminés

7,7 % (22/287) des cas de SIDA déclarés chez des professionnels de santé ont un mode de contamination indéterminé. Ce pourcentage est stable au cours du temps.

Les 22 cas indéterminés concernent 8 médecins, 8 infirmières, 4 aides-soignants et 2 dentistes. Ils se répartissent en 9 femmes et 13 hommes.

Grâce à une enquête auprès des médecins déclarants, le nombre de cas pour lesquels le mode de transmission était inconnu a pu être réduit. Les 22 cas ont pu être reclassés comme suit :

- homo-bisexualité : 4 cas;
- hétérosexualité : 7 cas, 2 cas avec un partenaire sexuel connu séropositif, 3 cas avec des partenaires multiples ou des prostituées, 2 cas probables (antécédents de maladies sexuellement transmissibles);
- transfusion : 2 cas;
- professionnel : 3 cas (mais sans sérologie de référence);
- en attente : 1 cas;
- réponse impossible : 1 cas (dossier introuvable);
- indéterminé : 4 cas.

Le pourcentage de cas de SIDA liés à l'exercice professionnel parmi l'ensemble des cas de SIDA déclarés est de 0,3 ‰ [3/9 718].

Les 4 sujets pour lesquels le mode de contamination n'a pu être précisé, n'ont jamais rapporté d'accident potentiellement contaminant.

CONCLUSION

Les cas de SIDA déclarés chez le personnel soignant diffèrent des cas de SIDA déclarés dans le reste de la population active par leur âge et leur sexe. L'âge moyen au diagnostic est plus jeune et les femmes sont plus nombreuses.

La comparaison entre ces deux groupes ne montre pas de différence pour la répartition par mode de transmission et par région de domicile.

En comparaison avec la population active générale, les professions médicales et paramédicales ne sont pas surreprésentées parmi les cas de SIDA déclarés.

De plus, la part relative des cas de SIDA chez les professionnels de santé parmi les cas de SIDA dans la population active ne montre pas de tendance à l'augmentation au fil des ans.

Après investigation, le pourcentage de cas indéterminés a pu être réduit et la possibilité d'une contamination professionnelle est apparue dans 3 cas (2 infirmières et 1 médecin).

Ces trois constatations sont en faveur d'une contamination professionnelle faible et stable au cours du temps.

Ces données de surveillance du SIDA ne permettent de prendre en compte que les séroconversions professionnelles au stade de SIDA.

Une enquête, réalisée par la D.G.S., est actuellement en cours auprès des médecins du travail hospitaliers, afin de recenser les cas de séroconversions liés à l'exercice professionnel (de manière rétrospective et prospective).

Cette enquête permettra d'évaluer la gestion du risque par le personnel soignant et la continuité de l'application des mesures de prévention.

[Tout médecin du travail hospitalier, n'ayant pas été contacté et désirant participer à cette enquête, peut prendre contact avec les médecins responsables, Dr LOT ou Dr LAPORTE, au 47 65 73 34 ou 47 65 73 22].

Division SIDA, direction générale de la Santé, 1, place de Fontenoy, 75007 Paris.